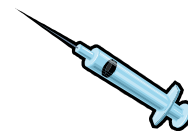


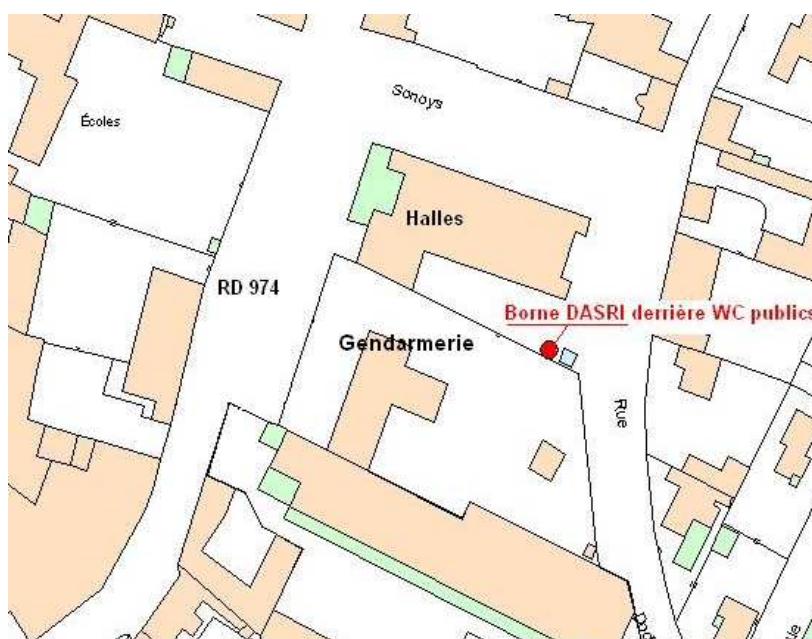
UNE BORNE AUTOMATISEE POUR LA COLLECTE DES AIGUILLES DES PARTICULIERS EN AUTO TRAITEMENT



Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) comprennent les déchets piquants, coupants ou tranchants : seringues, aiguilles, lancettes... ayant été en contact avec le sang. Ces déchets ne doivent pas être déposés dans les sacs poubelles ou dans les conteneurs de tri car lors de la collecte, il existe un risque de piqûre et de contamination pour le personnel.

La Communauté de communes a mis en place une borne spécifique pour ce type de déchets.

La borne est située derrière le marché couvert, rue du Dr Louis Legrand à Nuits Saint Georges



La borne est accessible 24h/24h et 7 jours sur 7 grâce au code barre d'accès qui permet son ouverture.

FONCTIONNEMENT

Si vous êtes un particulier en autotraitement, vous produisez des déchets d'activités de soins, vous pouvez vous procurer gratuitement auprès de votre pharmacien en même temps que votre traitement, une boîte homologuée avec code barre.

Cette boîte pourra recevoir tous les DASRI décrits ci-dessus et, lorsqu'elle sera pleine, devra être déposée par le particulier dans la borne.

Les personnes ayant stockées des DASRI peuvent aussi les déposer dans la borne après récupération de boîtes à code barre auprès de leur pharmacien.